



Reconnaissance de dette

Par claudine

bonjour, mon ami avec lequel j'étais pacxé ,a monté son restaurant mais il lui fallait la somme de 10000 euro pour avoir le prêt. Mes parents nous ont prêté cette somme. hors nous nous sommes séparé a l'ouverture du restaurant. Il nous a dit qu'il allait nous rembourser mais depuis aout 2015 rien. donc mes parents lui ont fait signé un papier disant qu'il s'engageait à les rembourser . est ce que ce papier fait foi en tant que reconnaissance de dette ? si non que faire pour qu'il rembourse mes parents? Merci.

voici le modèle de la lettre qu'il a signé:

?

Nom Prénom destinataire

N° Rue

CP Ville

Nom Prénom expéditeur

N° Rue

CP Ville

Objet : reconnaissance de dette

Je soussigné, nom, prénom, né le (date de naissance), à (lieu de naissance), résidant à ce jour (adresse du domicile) reconnaît avoir reçu de M./Mme nom, prénom, né le (date de naissance), à (lieu de naissance), demeurant à ce jour (adresse du domicile) la somme de XXXX euros (en chiffres et en lettres) à titre de prêt sous la forme du chèque (préciser le numéro, la date d'émission et la banque)(mes parents on même fourni la photocopie du relevé bancaire) ou du virement (préciser la date d'émission et la banque).

Le remboursement de ce prêt interviendra de la façon suivante :

- il sera remboursé selon l'échéancier suivant (préciser le nombre, la date et le montant des remboursements)

Veillez agréer l'expression ... ?